

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TOUTAINVILLE**

- 8 AVR. 2016

ARRIVÉE

N° 016/2016

L'an deux mil seize, le 30 mars, à 18 H 15, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 19 mars 2016, se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DUNY Marie-France, Maire.

Présents : Me BASTARD Monique - M. DECARSIN Franck - M. DUMOUCHEL Didier - Me DUNY Marie-France - M. LEBLANC Reynald - M. MARICOT David - Me MEUNIER Isabelle - Me QUEFFRINEC Véronique - Me SEUTIN Marie-France.

Excusés : M. BACHELEY Gilles - M. BLAS Bruno - Me LAMON Katia - M. MACE Patrick - Me ROSSI Malorie.

Procurations : M. BACHELEY Gilles à M. DECARSIN Franck - M. BLAS Bruno à M. LEBLANC Reynald - Me ROSSI Malorie à SEUTIN Marie-France.

CIMETIERE - TARIFS & DUREE

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'augmentation des tarifs pour les différents types de concessions du cimetière.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,*

- **DECIDE DU MAINTIEN** des tarifs pour les différents types de concessions du cimetière sans augmentation à savoir :

Concession cimetière (terre) - adultes	225 €
Concession cimetière (terre) - enfants	100 €
Concession columbarium	400 €
Concession cave-urne	550 €
Jardin du souvenir	gratuit

Les concessions (terre) sont accordées pour une durée de 15 ou 30 renouvelables.

Les caves-urnes sont accordées pour une durée de 30 années renouvelables.

Les concessions « columbarium » sont accordées pour une durée de 30 années renouvelables.

Fait à Toutainville le 30 mars 2016

Pour extrait certifié conforme

le Maire

qui atteste que la présente délibération
a été à la Préfecture d'Evreux

M-F DUNY

Le Maire de Toutainville
certifie le présent acte exécutoire
transmis à la Préfecture, le
notifié ou publié le

Signature et cachet

